



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 12 FEVRIER 2018 à 18h

\*\*\*\*\*

**Présents :** MM. MOREAU, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, BURBAUD, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, MM. GODICHAUD, JEAN, Mme ROY Marie-Annick, Mme RODET, MM. MESNARD, VIGNAUD, TRAINAUD, Mme VANDESTICK, Mme ROY Françoise, M. BONNEAU, Mme ROBERT-MORISSET, MM. BATY, ROY, COBERAC, BOURINET, PHELIPPEAU, TURQAT, CHAUVET.

**Excusés :** MM. VOUDON, DESSIRIEIX, LAIDET Alain, LAIDET Michel, LABROUSSE, FOURNIER, PANNETIER

### **ACQUISITION TERRAIN**

Le conseil communautaire décide d'acquérir un terrain route de Mareuil à Mr et Mme RIVET Roger au prix de 6€ le m<sup>2</sup> pour une superficie de 18950 m<sup>2</sup> et donne autorisation au Président à signer l'acte notarié.

### **SUBVENTIONS**

Deux subventions sont allouées : à l'ADIL sur le budget habitat de 1 004€ et à une personne de Vaux-Rouillac de 1 000€ dans le cadre du « programme habiter Mieux » avec l'ANAH.

### **PERSONNEL**

Le poste d'adjoint administratif pour surcroît d'activités est renouvelé pour une durée de 6 mois à compter du 6 mars 2018.

### **GEMAPI**

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018, le conseil institue la taxe GEMAPI et fixe le produit attendu à 72 000€ (montant correspondant aux cotisations 2018 appelées par les différents syndicats d'aménagements hydrauliques auxquels la Communauté de Communes du Rouillacais adhère).

### **SERVICE EAU POTABLE**

En raison du renouvellement du contrat de délégation de service public (anciennement celui de Nouère Charente + les quatre communes du SIAEP de Foussignac au 1<sup>er</sup> Janvier 2018) il y a lieu d'organiser un dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis.

### **PETR OUEST CHARENTE PAYS DU COGNAC**

Monsieur TRAINAUD Michel est nommé comme suppléant en remplacement de Mme GAILLARD pour le programme LEADER.

### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

La composition de la C A O est la suivante :

**Membre de droit :** VIGNAUD Christian, Président et

#### **6 Membres titulaires**

LAIDET Michel  
CHAUVET Jean-Guy  
PINAUD Franc  
TURQAT Philippe  
RODET Claudine

#### **6 membres suppléants**

LABROUSSE François-Xavier  
LESAGE Robert  
DEVIGE Serge  
ROY Francis  
PHELIPPEAU Jacques

### **TRES HAUT DEBIT**

Messieurs PANNETIER et FOUCHIER sont délégués en tant que référents des travaux Très Haut Débit sur le territoire communautaire.

## **COMPTES DE GESTION 2017**

Les comptes de gestion du Receveur communautaire du budget principal et ses annexes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**

|                                |                        |                |                        |
|--------------------------------|------------------------|----------------|------------------------|
| <b>BUDGET PRINCIPAL :</b>      | Résultat : excédent de | 5 116 647.25 € | Approuvé à l'unanimité |
| <b>BUDGET OM :</b>             | Résultat : excédent de | 391 220.23 €   | Approuvé à l'unanimité |
| <b>BUDGET HABITAT :</b>        | Résultat : excédent de | 221 903.84 €   | Approuvé à l'unanimité |
| <b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>   | Résultat : déficit de  | 44 128.59 €    | Approuvé à l'unanimité |
| <b>BUDGET EAU POTABLE :</b>    | Résultat : excédent de | 1 254 045.91 € | Approuvé à l'unanimité |
| <b>BUDGET LOT LA GACHERE :</b> | Résultat : excédent de | 13 555.46 €    | Approuvé à l'unanimité |

## **BUDGETS PRIMITIFS 2018**

Le Président propose les budgets primitifs comme suit :

### **BUDGET PRINCIPAL :**

Section de fonctionnement : 9 056 540 €      section d'investissement : 7 621 359 €

### **BUDGET ORDURES MENAGERES :**

Section de fonctionnement : 1 272 768 €      section d'investissement : 338 589 €

### **BUDGET HABITAT :**

Section de fonctionnement : 487 338 €      section d'investissement : 391 284 €

### **BUDGET ASSAINISSEMENT :**

Section de fonctionnement : 327 141 €      section d'investissement : 1 638 515 €

### **BUDGET EAU POTABLE :**

Section de fonctionnement : 1 777 146 €      section d'investissement : 2 377 183 €

### **BUDGET LOTISSEMENT LA GACHERE :**

Section de fonctionnement : 55 170 €      section d'investissement : 8 112.26 €

Tous ces budgets ci-dessus sont votés à l'unanimité.

Toute personne intéressée peut les consulter au siège de la CdC.

A 21h15, le Président lève la séance.